

DEMANDE DE VALIDATION D'ÉTUDES SUPÉRIEURES NON DIPLOMANTE

EN VUE DE L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FORMATIONS POST-BAC DISPENSÉES PAR L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Articles D.613-38 à D.613-50 du Code de l'Éducation,

"À l'exception des sportifs de haut niveau, mentionnés à l'article L. 611-4, les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans et être âgés de vingt ans au moins à la date prévue pour la reprise de leurs études.

Les candidats, qui ont été inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation pour être admis dans cette année d'études, avant un délai de trois ans. Cette condition de délai n'est pas applicable aux élèves des classes préparatoires qui demandent à bénéficier de la procédure de validation définie par la présente sous-section en vue d'accéder à une formation de premier ou de second cycle." (article D.613-40 du Code de l'Éducation)

NOM DE NAISSANCE: NOM D'USAGE: PRÉNOM(S): DATE DE NAISSANCE: LIEU DE NAISSANCE: NATIONALITÉ: ADRESSE: CODE POSTAL: VILLE: PAYS: TÉLÉPHONE:					
COURRIEL:					
☐ SPORTIF DE HAUT NIVEAU ☐ BACCALAURÉAT OU TITRE ADMIS EN DISPENSE OBTENU EN :(année)					
☐ BACCALAURÉAT OU TITRE ADMIS EN DISPENSE NON OBTENU					
NIVEAU D'ETUDES :	ATION DANS LAQUELLE UNE INSCRIPTION EST SOLLICITÉE [préciser le diplôme (mention et parcours)]				
DERNIER DIPLOME OBTENU (intitulé exact et niveau)					

(fournir une copie du diplôme et sa traduction en français faite par un traducteur agréé auprès de l'ambassade de France ou du consulat compétent s'il s'agit d'un diplôme étranger)

ANNÉE D'OBTENTION:

TITRE(S) PERMETTANT L'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

ANNÉE D'OBTENTION:

(fournir une copie des titres traduits en français par un traducteur agréé auprès de l'ambassade de France ou du consulat compétent s'il s'agit d'un diplôme étranger)

POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : FOURNIR LES RÉSULTATS AU(X) TEST(S) DE CERTIFICATION EN LANGUE FRANÇAISE LE CAS ÉCHÉANT.

VOTRE PARCOURS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

années universitaires (commencer par la plus récente)	établissements fréquentés (nom, ville, pays)	études suivies, diplômes préparés (joindre les contenus détaillés des matières suivies, les annexes descriptives aux diplômes, la liste des crédits et des notes obtenus)	résultats obtenus (échec : - /succès : +) (joindre les diplômes traduits en français et certifiés conformes et un C.V. détaillé)

ACTIVITÉS ÉVENTUELLEMENT EXCERCÉES DEPUIS LE DERNIER DIPLÔME OBTENU

période (du _ /_ / au //) (commencer par la plus récente)	type d'activité (exemple : stage, C.D.D, C.D.I., etc.)	poste occupé	entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES OU PROFESSIONNELS :
Les étudiants de CPGE doivent fournir le justificatif de double inscription dans une université au titre de la recevabilité de leur dossier de VES.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises.
Fait à le / /
signature



34 avenue Carnot, TSA 60401 630001 CLERMONT-FERRAND CEDEX

VOTRE DEMANDE SERA EXAMINÉE PAR UNE COMMISSION PÉDAGOGIQUE. LA DÉCISION DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE VOUS SERA NOTIFIÉE PAR COURRIER AVEC TOUTES LES PRÉCISIONS NÉCESSAIRES RELATIVES, LE CAS ÉCHÉANT, AUX MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION SOUHAITÉE.